

LA LETTRE

DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Communauté
de communes
du Pays de
Sommières

N° 03
FEVRIER 2016

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE SOMMIÈRES • ASPÈRES • AUJARGUES • CALVISSON • CANNES-ET-CLAIRAN • COMBAS • CONGÉNIES • CRESPIAN
FONTANÈS • JUNAS • LECQUES • MONTMIRAT • MONTPEZAT • SAINT-CLÉMENT • SALINELLES • SOMMIÈRES • SOUVIGNARGUES • VILLEVIEILLE

ÉDITO

La situation économique, et ce n'est pas propre à notre territoire, est difficile. Pour autant, les élus de la Communauté ne baissent pas les bras et font le pari de l'avenir en misant sur le développement économique et le soin apporté à notre jeunesse. A ce titre, la restauration scolaire fait l'objet de toute notre attention.

En effet, nous sommes très vigilants quant à l'alimentation de nos enfants. La préférence pour des producteurs locaux, la traçabilité des produits, la proposition de repas intégrant des fruits et légumes de saison, autant d'exemples de nos exigences pour des menus de qualité. L'effort financier de la Communauté de communes du Pays de Sommières est à la mesure de l'enjeu c'est-à-dire très important. Prendre soin de notre jeunesse, c'est aussi lutter sans relâche contre le chômage.

Ce combat appelle, de la part des élus, une mobilisation totale. Sans revenir sur le principe fondateur de notre Communauté qu'est la solidarité territoriale, ce mandat sera clairement tourné vers l'économie et l'emploi. La mise en place récente d'un relais emploi, ambitieux et performant, témoigne de notre volonté d'associer étroitement les acteurs économiques de notre territoire.

C'est en créant les conditions favorables au développement économique que nous créerons les emplois de demain. C'est aujourd'hui que nous préparons l'avenir de nos enfants !

Bonne lecture.

Pierre Martinez

Président de la Communauté
de communes du Pays de
Sommières



Le service de restauration scolaire Les repas de nos enfants



Le service de restauration scolaire, service facultatif fourni par la collectivité, est un temps d'accueil encadré, où les enfants scolarisés prennent leur repas de midi, sous l'encadrement et la surveillance du personnel communautaire. La pause méridienne, de 1h45 ou 2h selon les écoles, a également une vocation sociale et éducative.

Suite P.2



Les 15 restaurants scolaires de la CCPS servent en moyenne 1200 repas par jour en deux services. Les repas sont confectionnés à la cuisine centrale d'Alès - Cévennes Restauration.

Ce prestataire a été choisi d'après des critères très importants: il doit élaborer des menus à cinq composantes : entrée, plat, garniture, produit laitier, dessert (ou fruit). Les produits issus de l'agriculture biologique doivent être proposés fréquemment : du pain bio tous les jours, deux autres produits par semaine, par exemple des fruits ou légumes et deux produits labellisés doivent rentrer dans la composition des plats : viande ou poisson. Le circuit court des aliments doit être privilégié ainsi que la saisonnalité des produits. Et bien entendu les denrées alimentaires doivent être d'excellente qualité pour fournir des menus équilibrés aux enfants. Pour que les parents sachent ce que les enfants mangent, les menus sont affichés sur les restaurants scolaires et consultables sur le site Internet

Pour suivre la qualité de la prestation, plusieurs outils sont à disposition de la collectivité comme les enquêtes de satisfaction des convives et des réunions bimensuelles avec la diététicienne et l'équipe de la cuisine centrale. Marc Larroque, vice-président délégué aux affaires scolaires et périscolaires insiste sur la volonté forte des élus d'associer les représentants des parents d'élèves à ces dispositifs de suivi et d'évaluation. En témoigne la commission annuelle de restauration avec prise de repas dans les restaurants scolaires et des visites régulières de la cuisine centrale.

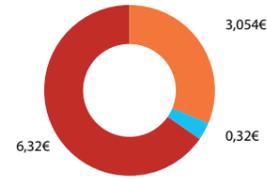


Les élus en visite mardi 19 janvier à la cuisine centrale d'Alès. Fabrication maison de la Pâtisserie du jour, un mœlleux aux pommes, servi dans nos restaurants scolaires le jeudi 21 janvier.

Voici comment se compose le coût des repas (en 2015)

- 3.90€ tarif plein
- 3.45€ tarif réduit (3 enfants ou bénéficiaires de minima sociaux)

Coût d'un repas 9,694€



- Prestation alimentaire (denrées alimentaires, conditionnement, transports-livraison...) **32%**
- Charges de fonctionnement (eau, électricité, téléphone, fournitures,...) **3%**
- Personnel (coordination du service, encadrement et surveillance, entretien des restaurants, formation des agents,...) **65%**



- Le coût d'un repas en moyenne pour la famille est de 3,77€, soit 39%
- Il reste à la charge de la CCPS 5,92€, soit 61%



Privilégier le circuit court autant que possible et connaître la provenance !

Un exemple

- Salade de fèves et pommes de terre au cumin
- Bœuf braisé
- Haricots romano
- Bûche de chèvre à la coupe
- Fruit de saison

Pomme de terre, bœuf paleron, buche de chèvre : origine France. Pommes de terre : LUNOR à LUNERAY (76). Bœuf paleron : ALES VIANDES (30). Buche de Chèvre : EURIAL à la CHAPELLE THIREUIL (79). Fèves : origine Egypte (la France n'est pas un producteur de fèves). Haricots Plats d'Espagne (Haricot Romano) : origine Espagne. Clémentines bio : origine Espagne, en France la saison est terminée, ce sera une des dernières fois pour cette année que ce fruit sera servi, ensuite le choix sera réduit aux oranges kiwis, pommes et bananes jusqu'en avril au moins !

Baromètre de satisfaction :

- Plats les moins appréciés par les élèves au mois de janvier : Endives vinaigrette, Courges en gratin, Potage de légumes, Tortellini ricotta-épinards
- Menu le + apprécié du mois : le lundi 4 janvier Batavia, Lasagnes à la bolognaise, Fromage Vache picon, Compote

Le Relais emploi de la Communauté de communes du Pays de Sommières prend son envol



Entretien avec **Cécile Marquier**, Première Vice-Présidente, déléguée aux affaires sociales et à l'habitat, Maire de Villevieille

La CCPS ne finance plus la Maison de l'emploi, est-ce que cela met en cause l'accompagnement des demandeurs d'emploi ?

C.M : Si notre collectivité a décidé de mettre un terme à sa participation au dispositif « Maison de l'Emploi et de l'Entreprise », ce n'est certainement pas pour se désengager de sa mission d'accompagnement des demandeurs d'emploi sur notre territoire. Bien au contraire, c'est pour relancer la dynamique et la développer avec ses partenaires : Mission Locale Jeunes, référent Plie Calade, Pôle emploi... c'est un nouveau projet intercommunal plus efficace et plus proche des publics.

Quels sont les objectifs du Relais emploi ?

C.M : L'objectif est d'améliorer l'accueil des personnes en recherche d'emploi ou celles concernées, à Sommières bien sûr mais également sur l'ensemble du territoire intercommunal. Les élus souhaitent orienter l'activité du Relais emploi vers les entreprises, en développant une relation plus forte avec les acteurs locaux économiques. Il s'agit aussi de se préparer aux

évolutions de notre territoire en anticipant les besoins des futures entreprises qui s'installeront dans nos zones d'activités et notamment sur l'éco-parc du Bois de Minteau.

Et concrètement, cela fonctionnera comment ?

C.M : Les agents en charge de l'accompagnement des personnes en recherche d'emploi ou concernés par des démarches d'insertion sont conservés à leur poste : Christine Villegas et Cyrille Perrin vous attendent aux heures d'ouvertures habituelles, de même que les salariés de la Mission Locale Jeunes et la référente du Plan Local d'Insertion par l'Economique Calade. Mêmes personnes, même lieu, mêmes horaires, des services améliorés et un partenariat renforcé, c'est toute l'ambition de ce nouvel outil dont la vocation essentielle est la lutte contre le chômage. Comptez sur les élus communautaires qui font le maximum pour tenter d'améliorer les conditions de retour à l'emploi d'une trop grande partie de nos concitoyens.

Infos pratiques

Relais Emploi. Villa Héloïse. 43 Espace Lantaires. Sommières Ouvert du Lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30. Fermé jeudi après-midi. T / 04 66 35 91 71. relais.emploi@ccpaysdesommières.fr

Audition des élèves de l'Ecole de musique intercommunale du Pays de Sommières



Fin janvier, la salle voûtée du Cart a accueilli chaleureusement la traditionnelle audition des élèves adultes de l'Ecole de musique intercommunale du Pays de Sommières. Seul(e) ou en groupe, chaque élève a vaincu son trac et a interprété son morceau brillamment devant un public séduit et enchanté par leur prestation. Les auditions sont toujours de grands moments musicaux ! Les élèves, enfants ou adultes, proposent des programmes

éclectiques allant du classique aux musiques actuelles. Au-delà des performances, les auditions, comme les concerts, sont aussi des occasions d'échanger avec le public. Et quelquefois elles peuvent même donner envie aux spectateurs de se mettre à la musique et d'apprendre à jouer d'un instrument...

Auditions à venir

- Piano, classes d'Elisabeth, Simeone et Isabelle Kern, samedi 2 avril à 16h au foyer communal de Fontanès
- Guitare classique, samedi 28 mai à 18h à la Chapelle Saint Julien à Salinelles
- Exposition musicale autour de la flûte à bec et la clarinette, samedi 11 juin à la Chapelle Saint-Julien à Salinelles
- Flûte à bec et clarinette, samedi 2 avril à 16h au foyer communal de Fontanès
- Flûte traversière et guitare classique, samedi 19 mars à 18h au foyer communal de Aujargues
- Saxophone, trompette et orchestre à vents, mardi 29 mars à 18h au foyer communal de Calvisson

Comment réduire nos déchets papiers

STOP PUB

40 kg de papier, c'est la quantité annuelle d'imprimés publicitaires distribués en moyenne par foyer dans nos boîtes aux lettres. Même si certains d'entre nous apprécient ces imprimés, d'autres ne désirent plus les recevoir et force est de constater que la plupart de ces prospectus finissent à la poubelle sans même être lus.

La Communauté de Communes du Pays de Sommières lance une campagne de sensibilisation par le biais de l'autocollant « STOP PUB ». Ce dispositif consiste à apposer une étiquette adhésive, bien en



vu, sur votre boîte aux lettres. Vous continuerez à recevoir vos journaux communaux d'informations locales car votre Stop Pub porte clairement l'indication : « Oui, à l'info des collectivités ». Afin de lutter efficacement contre le gaspillage du papier, n'hésitez pas à venir chercher votre sticker « STOP PUB » disponible, dès à présent, à l'accueil de votre mairie.

VŒUX



Fin janvier au foyer de Junas, le Président Pierre Martinez en présence des élus communautaires et de Maryse Giannaccini, conseillère départementale, a présenté ses vœux au personnel intercommunal. Dans son allocution il remercie les agents d'être à ses côtés et souhaite que l'année 2016 se poursuive sur la dynamique engagée en 2015.

Infos pratiques

A partir du 15 mars 2016, pour pallier la fermeture de la déchetterie de Calvisson, les usagers pourront accéder au point vert qui sera situé dans les anciennes carrières de Calvisson les **lundis, mercredis, vendredis de 13h30 à 17h et le samedi matin de 9h à 12h.**

La déchetterie de Villevieille est ouverte du lundi au samedi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Pour plus d'informations : **04 66 80 98 40**

Stages radio



Radio Sommières propose deux stages pour les jeunes de 11 à 15 ans.

Au programme : interviews d'artistes, micro-trottoir, concerts, émission en direct, photos...

Les **24, 25 et 26 février** : la création musicale (découverte de la musique assistée par ordinateur, interview, création de jingles, création d'une émission...)

Les **29 février, 1^{er} et 2 mars** : *Les Mangas* (interviews, reportage, micro-trottoir, réalisation d'une émission)

Radio Sommières, espace Lawrence Durrell à Sommières, de 14h à 18h.

Tarif par stage 40€.

06 46 38 36 85 ou contact@radio-s.fr

TOURISME



Du 4 au 8 février, l'Office de Tourisme du Pays de Sommières a été présent au salon des vacances à Bruxelles. La clientèle belge est une des plus représentées parmi nos visiteurs et il est important de les rencontrer au moment où ils réservent les vacances !